

Instructions d'installation et d'utilisation pour

Thermoplongeurs série "SH"



**AE**  
Austria Email

## INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SÉCURITÉ

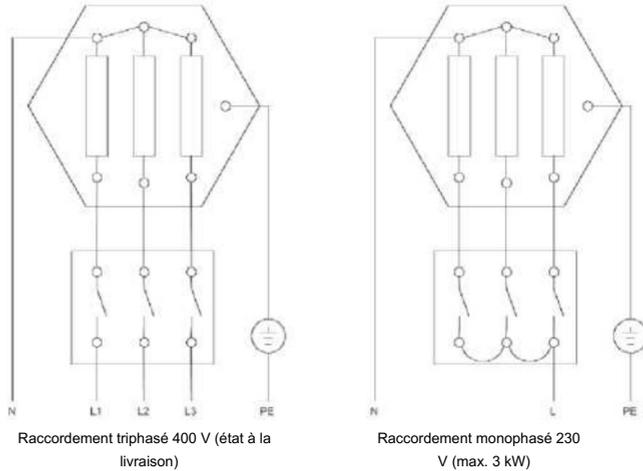
1. La série SH de thermoplongeurs est destinée exclusivement au chauffage d'appoint de l'eau dans des réservoirs fermés ou ouverts. Le radiateur électrique à bride intégré de la série R doit être utilisé comme radiateur principal.
2. L'élément chauffant et le tube capteur doivent être suffisamment immergés dans l'eau de tous les côtés pendant le fonctionnement. Il ne doit pas obstruer l'écoulement de l'eau induit thermiquement.
3. Le radiateur de la série SH doit être installé uniquement en position horizontale, la longueur du raccord de raccordement 6/4" ne doit pas dépasser 75 mm. Un espace devant l'armature de raccordement égal à la longueur d'installation + 50 mm doit être laissé libre pour le montage, etc.
4. La zone non chauffée du thermoplongeur atteint 100 mm de la surface d'étanchéité.
5. Avant tout travail sur l'appareil, l'élément chauffant doit être débranché de l'alimentation électrique.
6. La température ambiante autour de la veste ne doit pas dépasser 80 °C.

Taper	Étiquette de l'article	Puissance nominale		Profondeur d'installation du sceau	Minimum volume
		kW	Tension d'alimentation d'entrée V		
	SH-1,5 A907 21	1,5	230	320	80 l
	SH-2,0 A907 22	2,0	3 - 400 peut être commuté à 230	320	80 l
	SH-2,5 A907 23	2,5	3 - 400 peut être commuté à 230	390	80 l
	SH-3,0 A907 24	3,0	3 - 400 peut être commuté à 230	390	80 l
	SH-3,8 A907 25	3,8	3 - 400	430	80 l
	SH-4,5 A907 26	4,5	3 - 400	470	90 l
	SH-6,0 A907 27	6,0	3 - 400	620	100 l
	SH-7,5 A907 28	7,5	3 - 400	720	200 l
	SH-9,0 A907 29	9,0	3 - 400	780	240 l

## INSTALLATION

Outre les normes et réglementations en vigueur, les exigences de raccordement du fournisseur local d'électricité et de la compagnie des eaux doivent être respectées. Les branchements électriques ne peuvent être effectués que par un électricien qualifié.

1. Avant l'installation, vérifiez que les tiges chauffantes ne se touchent pas. Si nécessaire, ajustez-les à la main.
2. Retirez le capuchon de protection.
3. Installez le thermoplongeur à joint plat fourni dans le raccord plat et/ou sceller avec du chanvre, du PTFE ou similaire. Utilisez à cet effet une clé à fourche SW60. L'installation à l'aide de pinces ou d'outils similaires n'est pas autorisée.
4. Le câble de connexion doit être passé à travers le passe-câble fourni, fixé avec des vis dans l'espace de connexion du thermoplongeur.  
Le câble de connexion doit être suffisamment dimensionné.
5. Effectuer le branchement électrique (selon le schéma électrique), avant de vérifier si la tension de branchement est correctement. L'ensemble du câblage doit être vérifié selon le schéma électrique avant la première mise en service.
6. Les thermoplongeurs d'une puissance nominale de 2 kW et plus sont connectés par défaut en étoile à des systèmes triphasés 3-400 V destinés au contrôle direct. Le point neutre ne doit pas être relié à la terre. Un élément chauffant d'une puissance de 1,5 kW est raccordé à une tension monophasée de 230 V. Dans le cas d'une puissance nominale jusqu'à 3 kW (voir tableau : tension du réseau), un raccordement monophasé avec commande directe à 230 V est possible, l'élément chauffant doit donc être connecté selon la figure 2. Une borne à vis au point zéro, qui fait partie de la livraison, est prévue à cet effet. Ce raccordement doit être effectué uniquement par un électricien qualifié. Des ponts doivent être réalisés entre les vis des bornes du régulateur en utilisant du cuivre de 1,5 mm<sup>2</sup>.
7. Pour tourner le capuchon de protection dans la position souhaitée, retirez le couvercle et resserrez-le après l'avoir tourné. Le joint du boîtier ne doit pas être poussé ou endommagé. Seules les vis d'origine avec rondelles peuvent être utilisées.  
Les fuites dues à une mauvaise installation ne constituent pas une situation de garantie.



**IMPORTANT : N'OUBLIEZ PAS DE CONNECTER LA TERRE !**

Le réservoir doit être équipé d'un tuyau d'entrée et de sortie d'eau en métal, et les autres parties métalliques du réservoir destinées à être touchées et qui sont en contact avec l'eau doivent être reliées à la terre de manière permanente et fiable. Un sectionneur omnipolaire avec un espacement des contacts de 3 mm doit être installé sur l'alimentation électrique. Les disjoncteurs automatiques sont également autorisés comme mécanismes de déclenchement d'isolement.

#### RACCORDEMENT D'EAU

Dans tous les cas, les instructions d'installation, de raccordement et d'utilisation du chauffe-eau (chaudière) doivent être respectées. En cas de raccordement sous pression, une soupape de sécurité à membrane certifiée ou une combinaison de soupapes de sécurité à membrane certifiée est requise. Dans le cas d'un raccordement sans pression, un clapet anti-retour, un robinet d'arrêt et des raccords de commande sont nécessaires pour les raccordements sans pression. Dans tous les cas, le chauffage à sec doit être évité.

#### FONCTIONNEMENT D'INTRODUCTION

Le réservoir doit être rempli d'eau avant d'allumer l'électricité. L'appareil doit être surveillé lors de la première mise en marche du chauffage. Pendant le processus de chauffage, l'eau chauffée et dilatée à l'intérieur de la chaudière doit s'écouler de la soupape de sécurité en cas de raccordement sous pression et du mitigeur de trop-plein en cas de raccordement sans pression. La fonction de déconnexion automatique du thermostat doit être vérifiée.

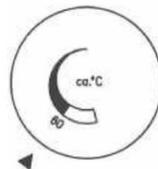
Lorsqu'une réparation est nécessaire, utilisez uniquement des pièces de rechange d'origine !

## REMARQUES CONCERNANT L'UTILISATION

1. En fonction de la teneur en calcaire de l'eau et des conditions de fonctionnement, il peut être nécessaire de nettoyer le chauffage à intervalles réguliers. cellules en pierre de chaudière.

Il est recommandé d'installer un adoucisseur ou un système de limitation de température comme décrit ci-dessous. Veuillez noter que les dommages causés à l'élément chauffant par calcification ne constituent pas une situation dans laquelle la garantie peut être appliquée pour les dommages directs ou consécutifs.

2. La température de l'eau dans le réservoir peut être ajustée en continu avec le commutateur de température pour répondre à vos besoins en eau chaude. La température maximale réglée est d'environ 75 °C. La température minimale de réglage est d'environ 9 °C et sert donc également de protection contre le gel. La plage de différence de température est d'environ 10 °C. Ainsi, lorsque vous réglez la température à 75°C, la température descendra à environ 65°C avant que l'élément chauffant ne se rallume. Pour éviter une calcification rapide de l'élément chauffant, nous vous recommandons de régler la température à une valeur inférieure à 60 °C.



Cela correspond à peu près à la position de contrôle de la température indiquée dans l'image ci-dessous.

3. Si un dysfonctionnement survient pendant l'utilisation, vous pouvez informer le service client d'Austria Email ou appeler un électricien qualifié après une consultation appropriée. N'essayez pas de réparer le défaut vous-même. Pour les professionnels, la réparation ne prendra généralement que quelques instants pour remettre en marche votre thermoplongeur.

## GARANTIE

### Période de garantie

La période de garantie de tous les appareils électroménagers est prescrite par la loi. Pour un appareil destiné à un usage domestique mais utilisé à des fins commerciales, la période de garantie est de 6 mois. La période de garantie commence à compter de la reprise de l'appareil.

### Conditions de garantie

La garantie prend effet dès réception de l'appareil et paiement de la facture. Conservez toujours la carte de garantie remplie par le vendeur, la facture, le bon de livraison ou toute autre preuve d'achat.

### Exigences de garantie

Pour que la garantie soit valable, il est nécessaire que l'élément chauffant soit installé conformément aux instructions d'installation et d'utilisation par du personnel qualifié agréé par Austria Email et qu'il soit utilisé correctement.

L'appareil ne doit pas être acheté d'occasion.

### Réclamation de garantie

Si des réclamations au titre de la garantie doivent être faites, le point de service client le plus proche ou le représentant autorisé d'Austria Email doit être informé. Austria Email se réserve le droit de décider si la pièce défectueuse sera remplacée ou réparée, ou si l'appareil défectueux sera remplacé par un appareil équivalent non défectueux. En outre, Austria Email se réserve le droit d'exiger du client qu'il renvoie les pièces défectueuses ou l'appareil. Le cas de garantie doit être confirmé par Austria Email. À cette fin, les cas individuels doivent être signalés à Austria Email.

### Exceptions :

Les cas suivants ne donnent pas droit au client à un recours en garantie :

- différences de couleur
- l'usure normale
- bris de verre ou pièces en plastique, tels écarts par rapport à l'état normal qui réduisent la valeur ou l'opérabilité  
seulement de manière insignifiante
- dommages pendant le transport causés par des causes externes
- dommages mécaniques, dommages causés par le gel et dommages causés par un dépassement unique de la pression de service indiquée sur la plaque signalétique
- dommages causés par un fonctionnement à sec
- dommages causés par la calcification
- dommages causés par des influences chimiques ou électrochimiques
- dommages causés par une tension incorrecte, des coups de foudre et des surtensions
- dommages causés par la pénétration de corps étrangers ou d'influences électromécaniques
- dommages dus à la corrosion dus à de l'eau agressive et non potable
- les dommages causés par le renouvellement tardif de l'anode de protection du ballon d'eau chaude

- En cas d'intervention d'un tiers non expressément ordonné par Austria Email, la garantie expire, même si l'intervention a lieu effectué par un électricien qualifié.
- Austria Email n'acceptera pas les frais de réparation et de pièces de rechange provenant de tiers.
- La fourniture de services de garantie ne renouvelle ni ne prolonge la période de garantie.
- Les réclamations dépassant le cadre de la garantie, en particulier les réclamations pour dommages directs et consécutifs, sont exclues dans la mesure où comme le permet la loi.
- Les conditions générales d'Austria Email restent pleinement valables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par les présentes conditions de garantie. Les prestations fournies en dehors du cadre des conditions de garantie seront facturées.

### Exclusion de garantie

Les réclamations dépassant le cadre de la garantie ou les réclamations différentes des réclamations énumérées ci-dessus pour la garantie sont exclues. Austria Email n'assume aucune responsabilité en cas d'interruption d'activité, de perte de profit et de perte de données et d'informations.

### Frais

Dans les cas où une réparation est nécessaire, veuillez envoyer la carte de garantie et la preuve d'achat ; les frais d'expédition et la responsabilité seront à votre charge. Pendant la période de garantie, Austria Email prendra en charge les frais matériels liés à la réparation de l'appareil par un service agréé. Si la réparation est effectuée à votre domicile, à la fin de la première période de garantie, le coût du trajet et du véhicule vous sera facturé.

## GARANTIE - AUTRICHE

La garantie est accordée conformément aux dispositions légales de la République d'Autriche et de l'UE.

1. La condition pour que les conditions de garantie soient remplies par le fabricant est que la personne qui fait la réclamation présente une preuve d'achat de l'appareil concerné contenant sa désignation, y compris le modèle et le numéro de série. Seules les Conditions Générales de Vente et de Livraison du fabricant s'appliquent.
2. L'assemblage, l'installation, le raccordement électrique et la mise en service de l'équipement concerné doivent, dans la mesure prescrite par la loi ou les instructions d'utilisation et d'installation, être effectués par un électricien ou une entité d'installation agréée, qui doit se conformer à toutes les exigences applicables. Le ballon d'eau chaude (à l'exception de l'enveloppe extérieure ou du couvercle en plastique) doit être protégé des rayons directs du soleil pour éviter la décoloration de la mousse polyuréthane et une éventuelle fissuration des pièces en plastique.
3. L'espace dans lequel l'appareil est utilisé doit être protégé du gel. L'équipement doit être installé de manière à être facilement accessible pour l'entretien, la réparation et un éventuel remplacement. Les frais liés à d'éventuelles modifications nécessaires des conditions de construction (par exemple en cas de portes ou de couloirs trop étroits) ne sont pas couverts par la garantie et le fabricant refuse donc de les rembourser. Lors du montage, de l'installation et du fonctionnement du chauffe-eau dans des endroits inhabituels (par exemple dans les greniers, les pièces intérieures avec des sols, des murs sensibles à l'eau, etc.), des mesures doivent être prises en cas de fuite d'eau et des moyens doivent être prévus pour la récupérer. avec un drainage approprié, afin qu'il n'y ait pas de dommages secondaires liés à la responsabilité du fait des produits.
4. La garantie ne couvre pas les situations suivantes :  
Transport inapproprié, usure normale, dommages dus à une intention ou à une négligence, recours à la force de toute sorte, dommages mécaniques, dommages causés par le gel ou dommages dus à un dépassement unique de la pression de service indiquée sur la plaque signalétique, utilisation de raccords de raccordement qui ne respectent la norme, utilisation de raccords de réservoir de raccordement défectueux et de raccords de service inadaptés ou défectueux. Bris de pièces en verre et en plastique, éventuelles différences de couleur, dommages causés par une utilisation incorrecte, en particulier le non-respect des instructions de montage et d'utilisation (instructions d'utilisation et de montage), dommages dus à des influences extérieures, raccordement à une tension incorrecte, dommages dus à la corrosion dus à des substances agressives. eau (eau impropre à la consommation) conformément aux réglementations nationales (par exemple le règlement autrichien sur l'eau potable, TWV - Journal officiel fédéral II n° 304/2001), écarts entre la température réelle de l'eau potable dans le robinet du réservoir et la température d'eau chaude réglée température jusqu'à 10K (hystérésis du régulateur et refroidissement possible dû aux canalisations), utilisation continue malgré l'apparition d'un défaut, modifications non autorisées de l'appareil, installation de pièces supplémentaires non testées avec l'appareil, réparations mal effectuées, eau insuffisante conductivité (min. 150 ps/cm), usure opérationnelle de l'anode en magnésium (pièce consommable), formation naturelle de tartre dans la chaudière, manque d'eau, incendie, inondation, foudre, surtension, panne de courant et autres cas de problèmes plus élevés.

peut. Utilisation de pièces non originales et de pièces d'autres fabricants, telles que éléments chauffants, anode réactive, thermostat, thermomètre, échangeur thermique à tubes à ailettes, etc., pièces installées dans un état non isolé du réservoir, pénétration de particules étrangères ou électrochimiques. influences (par exemple installation mixte), non-conformité à la documentation du projet, remplacement retardé et non documenté de l'anode de protection installée, nettoyage ou fonctionnement absent ou incorrect, ainsi que tout écart par rapport à la norme qui ne peut réduire que légèrement les paramètres ou la fonctionnalité de l'appareil. Le respect essentiel de toutes les réglementations énumérées dans ONORM B 2531, DIN 1988 (EN 806), DIN 1717, VDI 2035 ou des lois et réglementations nationales correspondantes doit être assuré.

5. Les réclamations légitimes doivent être signalées au service client du fabricant le plus proche. Le fabricant se réserve le droit de décider s'il convient de remplacer ou de réparer la pièce défectueuse ou de remplacer l'appareil défectueux par un appareil fonctionnel de valeur comparable. En outre, le fabricant se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur le retour de l'appareil concerné. Le moment de la réparation ou du remplacement est déterminé par le fabricant.
6. Les réparations sous garantie ne peuvent être effectuées que par des personnes autorisées par le fabricant. Les pièces remplacées deviennent la propriété du fabricant. Si certaines réparations au chauffe-eau sont requises dans le cadre du service nécessaire, elles seront facturées au prix de la réparation et au prorata du coût du matériel.
7. Tout travail effectué sans notre instruction expresse, même s'il est effectué par une entité autorisée, entraîne l'invalidité de la garantie. Le remboursement des frais de réparation effectués par des tiers n'est possible qu'à condition que le fabricant ait été invité à éliminer le défaut et n'ait pas rempli son obligation de réparer ou de remplacer l'appareil ou ne l'ait pas rempli à temps.
8. À la suite d'une réclamation, d'un service ou d'une maintenance, la période de garantie n'est ni renouvelée ni prolongée.
9. Les dommages causés par le transport seront vérifiés et, si nécessaire, s'ils ont été signalés par écrit au fabricant.  
au plus tard un jour ouvrable après la livraison.
10. Les réclamations dépassant le cadre des conditions de garantie, en particulier les réclamations pour dommages et dommages consécutifs, sont exclues si cela est légalement autorisé. Les heures de travail proportionnelles aux réparations et les frais de remise du matériel dans son état d'origine sont intégralement à la charge de l'acheteur. La garantie fournie au titre de cette garantie est limitée à la réparation ou au remplacement de l'appareil.  
Les dispositions des Conditions de Vente et de Livraison du Fabricant restent pleinement en vigueur sauf modification par les présentes conditions de garantie.
11. Des frais seront facturés pour le service au-delà de la portée de ces conditions de garantie.
12. Pour qu'une demande de garantie soit reconnue par le fabricant, l'appareil doit être entièrement remboursé par le fabricant et la personne qui fait la demande.  
ils doivent avoir rempli toutes leurs obligations envers le vendeur.
13. La chaudière intérieure émaillée pour chauffe-eau est garantie pour une période déterminée à compter de la date de livraison, à condition que toutes les conditions de garantie décrites aux points 1 à 12 soient remplies. Si les conditions de garantie ne sont pas remplies, les conditions de garantie juridiquement contraignantes du pays dans lequel il a été fabriqué, appliquez l'appareil expédié.
14. Traitement des réclamations conformément à la loi autrichienne applicable sur la responsabilité du fait des produits :  
Les demandes d'indemnisation en matière de responsabilité du fait des produits ne sont justifiées que si toutes les mesures et exigences prescrites pour un fonctionnement sans problème et approuvé de l'appareil sont respectées. Cela comprend, entre autres, le remplacement prescrit et documenté des anodes, le raccordement à la tension de service correcte, la prévention des dommages dus à une utilisation inappropriée, etc. Il résulte de ces conditions que si toutes les exigences sont remplies (normes, instructions de service et de montage, instructions générales directives, etc.) une défaillance de l'équipement ou du produit entraînant des dommages secondaires ne devrait pas se produire. De plus, afin de traiter la réclamation, il est nécessaire de soumettre les documents nécessaires, par exemple le numéro de pièce et le numéro de production du chauffe-eau, la facture du vendeur et du titulaire de licence autorisé, ainsi qu'une description du défaut pour analyse en laboratoire de l'appareil concerné (absolument nécessaire pour que l'appareil puisse être examiné par un expert et la cause de la panne analysée). Afin d'éviter toute confusion lors du transport, le chauffe-eau doit être marqué de manière clairement visible et lisible (comprenant si possible l'adresse et la signature du client final). Une documentation illustrée appropriée illustrant l'étendue des dégâts, l'installation (arrivée d'eau froide, évacuation d'eau chaude, conduites de chauffage aller et retour, raccords de sécurité, éventuellement vase d'expansion) et la localisation du défaut sur le chauffe-eau est également requise. En outre, le fabricant se réserve expressément le droit d'exiger de l'acheteur la présentation de tous les documents, matériels et pièces nécessaires à l'évaluation. Une condition pour la fourniture de services de responsabilité du fait des produits est que la personne qui fait la réclamation prouve que le dommage a été causé par le produit du fabricant. L'indemnisation des dommages selon la loi autrichienne sur la responsabilité du fait des produits comprend un ticket modérateur de 500 euros. Pour clarifier toute la question et pertinente

circonstances et en déterminant les causes, le fabricant ne pourra être tenu responsable de toute défaillance. Le non-respect des instructions d'utilisation et d'installation ainsi que des normes en vigueur sera considéré comme une négligence et entraînera un refus de responsabilité dans la mesure de l'indemnisation des dommages.

Les images et les données ne sont pas contractuelles et peuvent être modifiées sans préavis en cas d'améliorations techniques.

Sous réserve d'erreurs typographiques et de modifications techniques

L'Autriche Email est-elle dans votre région ?

Si vous souhaitez connaître les adresses et numéros de téléphone de nos succursales, visitez notre boîte aux lettres personnelle sur [www.austria-email.at](http://www.austria-email.at)

Sous réserve d'erreurs typographiques et de modifications de toute nature.

Copie interdite.